

Communiqué de Presse

Vendredi 6 février 2015

Pré-fusion des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon **POUR UN PROCESSUS OUVERT ET PARTAGÉ**

Alors qu'ils appelaient depuis longtemps à une discussion collégiale sur les objectifs et la méthode de pré-fusion des régions, les élu(e)s écologistes du Conseil Régional Midi-Pyrénées ont été, comme leurs autres collègues, informés à posteriori que les Présidents Malvy et Alary ont arrêté hier ce que devrait être la feuille de route de ce très important processus.

Même s'ils se réjouissent de voir enfin la Région languedocienne accepter cette perspective de travail commun - avec hélas beaucoup de retard comparé à ce qui se fait depuis des mois dans d'autres régions - et sans mettre nullement en cause ni la légitimité des deux Présidents pour impulser et coordonner ce processus, ni le dévouement de leurs services administratifs pour les épauler dans cette tâche, les élu(e)s écologistes ne peuvent se satisfaire du canevas de travail présenté et demandent qu'il soit sensiblement amélioré.

En effet, dans le dispositif proposé, on se rend compte que **la méthode renvoie pour l'essentiel à une gestion technocratique de chaque dossier en petit comité, alors qu'il s'agira le plus souvent d'analyser POLITIQUEMENT la pertinence des dispositifs en place**, la possibilité de les additionner, de les fusionner, de n'en retenir qu'un seul ou d'envisager de repartir sur des bases neuves. Il y aura de sensibles arbitrages financiers et humains à rendre qui ne peuvent être compris que s'ils sont partagés par le plus grand nombre.

Ce moment politique clef et complexe, parce qu'il va déjà engager les premiers pas de la région commune de demain, doit reposer, selon les écologistes, sur les éléments suivants :

- Information large et préalable de l'ensemble des élu(e)s des deux assemblées sur les dispositifs sectoriels existants dans les deux régions ;
- Définition des urgences stratégiques immédiates au travers d'une réunion conjointe des deux assemblées plénières ;
- Réunion conjointe de l'ensemble des élu(e)s au niveau des commissions sectorielles pour étudier de façon non réductrice les dispositifs les plus sensibles ;
- Mise en place d'une évaluation citoyenne partagée des principaux dispositifs existants, en impliquant les forces vives de nos régions bien au-delà de l'utile étude prospective qui a été commandée aux deux Comités Économiques Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER).

Alors que la réforme territoriale a déjà été menée de façon très insatisfaisante sur le plan national (compétences inabouties, moyens inexistantes, architecture institutionnelle complexifiée, cartographie bâclée), elle risque de s'enliser totalement sur le plan régional si le mécanisme de pré-fusion est mené de façon non transparente et technocratique.

Ce moment de forte attention de nos concitoyen(ne)s, qui va marquer un tournant décisif dans toute notre organisation territoriale, doit nous amener à innover, à impliquer, à rassembler.

**Voilà pourquoi les élu(e)s écologistes de Midi-Pyrénées appellent à la mise en place
d'un processus de pré-fusion davantage ouvert et partagé.**

Guillaume CROS
Président du Groupe EELV

Gérard ONESTA
Vice Président du Conseil Régional
de Midi-Pyrénées